



CHARTRE SOCIALE

L'humain au cœur de nos préoccupations !

Les principes de responsabilité sociale guident également SOCIETE INCLUSIVE dans sa gestion de ses ressources humaines et de la conduite de ses actions auprès de ses parties prenantes. Ainsi le respect de l'Homme, qu'il soit partenaire, collaborateur, bénéficiaire ou fournisseur s'inscrit au cœur de la culture de notre organisation. En effet, il est important pour SOCIETE INCLUSIVE que cette collaboration s'inscrive dans un temps long et de manière profitable pour toutes les parties.

Association loi 1901, SOCIETE INCLUSIVE contribue à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap en Afrique francophone. Une société où chaque personne en situation de handicap trouve pleinement sa place.

Basée à Paris, à ce jour, nous intervenons également au Bénin.

- **En France nous menons essentiellement des actions de :**

1. Plaidoyer
2. Sensibilisation
3. Collecte solidaire

- **Au Bénin nous menons des actions de :**

1. Plaidoyer
2. Sensibilisation
3. Accompagnement
 - Administratif
 - Technique
 - Académique
 - Professionnel

Par ailleurs, les actions de SOCIETE INCLUSIVE s'inscrivent dans la concrétisation des **Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies**, notamment :

- L'ODD 1 : Pas de pauvreté
- L'ODD 3 : Bonne santé et bien être
- L'ODD 4 : Education de qualité
- L'ODD 10 : Inégalités réduites
- L'ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces
- L'ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

Par la présente Charte, SOCIETE INCLUSIVE consent à inscrire ses actions sur le long terme en vue d'impacter positivement et durablement notre société par l'inclusion des personnes en situations de handicap.

Fait à Paris, le 3 Mai 2019

Loukman LANIGNAN

Président

